

Missions Juridiques

Nous mettons en place les solutions juridiques adaptées à vos projets et nous vous accompagnons dans la gestion des assemblées générales formalisant les décisions d'associé(s).



Constitution du cadre juridique de votre entreprise

Lors de la création d'une nouvelle activité ou de changements concernant une structure existante, nous construisons le cadre juridique adapté à vos besoins pour qu'il corresponde au développement de votre projet à long terme.



1 Recensement
des objectifs de
votre projet à court
et moyen terme



2 Échange
sur le cadre juridique
souhaité : droits
des associés, gestion
des parts, gérance...



3 Rédaction
et transmission du
projet de statuts
pour validation



4 Dépôt des statuts
validés au Centre
de Formalités des
Entreprises (CFE)

Rédaction de vos assemblées générales

Chaque année, les associés doivent se réunir et convenir des décisions liées à la gestion de l'entreprise (affectation des résultats, évolution du cadre juridique, nomination des gérants...). Nous rédigeons pour vous l'ensemble des documents formalisant légalement vos décisions.



1 Recensement
des décisions à prendre
lors de l'assemblée
générale



2 Rédaction de
l'assemblée générale



3 Sauvegarde des
documents et **dépôt**
au greffe du tribunal



4 Mise à jour
de votre registre
d'assemblées

2B



SI SOUHAITÉ
Transmission des convocations
aux associés

2C



SI SOUHAITÉ
Présence de l'expert-comptable
lors de l'assemblée et
coordination de celle-ci

Aaron Gestion Expertise comptable

6 Rue Gabriel Lippmann - 71100 Chalon-sur-Saône 03 85 41 05 13

1 place du champ de foire - 21250 Seurre 03 80 80 44 27

10 Rue de la Tuilerie - 71640 Dracy-le-Fort - 03 85 98 19 81